

Modalités d'inscription et de prêt



L'inscription à la Médiathèque est annuelle et payante, **1€** par carte, renouvelable à date anniversaire, Une carte de prêt nominative est remise à chaque personne inscrite. *L'inscription est gratuite pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire de Tigery.*

Le prêt est consenti pour une période de **30 jours**, si l'utilisateur veut conserver un document au-delà des 30 jours, il devra prolonger son prêt.

L'utilisateur s'engage à signaler les défauts techniques importants, à limiter le visionnage des DVD au cercle familial et à ne pas reproduire les CD et les DVD.

Chaque adhérent peut emprunter **8 documents (dont 2 nouveautés et 4 DVD) et 2 jeux de société.**

En cas de retard de restitution des documents empruntés, la Médiathèque prendra toutes les dispositions utiles pour assurer le retour des documents (rappels, suspension du droit de prêt, Trésor Public...).

Le règlement intérieur est affiché dans les locaux de la Médiathèque

Modalités d'inscription et de prêt



L'inscription à la Médiathèque est annuelle et payante, **1€** par carte, renouvelable à date anniversaire, Une carte de prêt nominative est remise à chaque personne inscrite. *L'inscription est gratuite pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire de Tigery.*

Le prêt est consenti pour une période de **30 jours**, si l'utilisateur veut conserver un document au-delà des 30 jours, il devra prolonger son prêt.

L'utilisateur s'engage à signaler les défauts techniques importants, à limiter le visionnage des DVD au cercle familial et à ne pas reproduire les CD et les DVD.

Chaque adhérent peut emprunter **8 documents (dont 2 nouveautés et 4 DVD) et 2 jeux de société.**

En cas de retard de restitution des documents empruntés, la Médiathèque prendra toutes les dispositions utiles pour assurer le retour des documents (rappels, suspension du droit de prêt, Trésor Public...).

Le règlement intérieur est affiché dans les locaux de la Médiathèque